

## **Baromètre des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit**

**Edition 1er semestre 2024**

# L'activité, l'emploi et le recrutement dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

*Note méthodologique : élaboré par l'Observatoire des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit (OMECA) depuis 2014, le baromètre des métiers combine une enquête téléphonique semestrielle auprès d'un panel représentatif de 300 cabinets et l'analyse de données Emploi-Formation fournies par l'OPCO Atlas et la statistique publique (Dares, INSEE, ACOSS...). La présente vague a été réalisée sur la base d'une enquête menée entre le 25 mars et le 12 avril 2024 et d'une analyse réalisée par BVA People Consulting et son partenaire Olecio.*



## 1/ La structure et l'évolution de l'emploi dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Constituée aux  $\frac{3}{4}$  d'entreprises de moins de 10 salariés, la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit continue son développement et compte désormais 19 600 établissements. Forte de plus de 175 000 salariés, la branche crée en moyenne 2,8% d'emploi net par an depuis 5 ans, soit +15% sur la période. La branche se caractérise par une nette surreprésentation des femmes (67%), avec un taux d'employés plus élevé que chez les femmes que chez les hommes (53% Vs 40%) et un taux de cadres plus faible (22% Vs 40%). En termes d'âge, on observe un rajeunissement progressif des effectifs de la branche. La typologie des contrats de travail reflète la stabilité et la qualité des emplois. Pour la quasi-totalité, des contrats à temps complet (87,8%) avec un recours très limité au CDD (1,8%).

En 2023, le volume des offres d'emploi collectées par France Travail et ses partenaires pour le secteur des activités comptables a diminué et a retrouvé un niveau proche de celui de fin 2019. La qualité des offres s'est toutefois encore améliorée, avec 90% des offres en CDI contre 85% il y a 5 ans.



## 2/ L'activité, l'emploi et le recrutement en 2023 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Interrogés sur l'exercice 2023, plus de 4 cabinets sur 10 (43%) estiment que leur chiffre d'affaires a augmenté par rapport à 2022, une proportion désormais aussi importante que ceux considérant qu'il est resté stable (42%). Pour ces cabinets, c'est l'activité de tenue et présentation des comptes annuels qui a progressé, voire celle de gestion sociale, juridique, de déclarations d'impôt et de conseil fiscal ou encore de gestion financière. L'activité de commissariat aux comptes est celle qui connaît la dynamique la moins importante : elle n'a progressé que pour 19% des cabinets et est en recul pour 16% d'entre eux.

Plus de 6 cabinets sur 10 (64%) ont procédé à des recrutements en 2023, une proportion un peu plus élevée qu'en 2022 (57%). Ce recours aux recrutements est encore plus marqué en AURA (78%) et pour les cabinets de 10 à 49 salariés (76%).


Les recrutements sont concentrés sur le cœur de métier de l'expertise comptable (91%). Bien qu'en retrait par rapport à 2022, ils concernent aussi les métiers juridiques (14%), les fonctions support (13%) et les métiers de l'audit financier (12%).

Comme en 2022, plus des trois-quarts de ces cabinets (77%) ont recruté 1 ou plusieurs jeunes en alternance, mais ils ont été plus nombreux à les embaucher à l'issue de leur alternance (34% contre 25% en 2022), en particulier pour les cabinets ayant une activité de commissariat aux comptes (43%).

60% des cabinets ayant procédé à des recrutements en 2023 ont rencontré des difficultés, mais de façon moins marquée qu'en 2022.

## 3/ Les perspectives d'activité, d'emploi et de recrutement en 2024 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Concernant 2024, les perspectives sont à la stabilité de l'activité pour 1 cabinet sur 2 (53%). Moins d'un sur 3 (28%) anticipe une croissance du chiffre d'affaires, une part en recul par rapport aux projections sur l'exercice 2023.



Quant à l'effectif de salariés, il devrait rester également stable en 2024 pour environ 7 cabinets sur 10 (68%) et augmenter pour 1 sur 4 (25%), anticipation très proche de ce qui avait été projeté sur l'exercice 2023.

Cependant, on notera des perspectives assez favorables pour les recrutements, avec plus de 4 cabinets sur 10 (43%) ayant recruté ou prévoyant de le faire en 2024 et jusqu'à 1 sur 2 (50%) pour les structures de 10 à 49 salariés.

*L'Observatoire des Métiers de l'Expertise comptable, du Commissariat aux comptes et de l'Audit (OMECA) a été créé le 16 janvier 2008 par les organisations syndicales d'employeurs (ECF et IFEC) et de salariés (CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO) dans le but de :*

- *Réaliser des travaux d'analyse et de préconisation sur les changements qui affectent ou sont susceptibles d'affecter de manière quantitative ou qualitative les emplois, notamment en termes de contenu et d'exigence de compétences,*
- *Mettre en œuvre à cet effet les moyens nécessaires à la collecte et à l'analyse des informations quantitatives et qualitatives permettant d'identifier et de mesurer les évolutions des métiers répertoriés dans ce secteur d'activité, ainsi que des compétences et formations nécessaires à leur exercice.*

*Les publications de l'OMECA sont disponibles sur le site [www. metierscomptabilite.fr](http://www.metierscomptabilite.fr)*